



Ascenseur à voitures pour l'accessibilité du parking

Par **anthonyguiheneuf**, le **24/04/2015** à **12:53**

Bonjour,

Mon syndic envisage de créer un ascenseur à voitures pour garantir l'accessibilité de toutes les voitures car la rampe d'accès est trop étroite. Problème pour moi, le Crédit Mutuel possède le deuxième sous-sol en intégralité et a donc un nombre de tantièmes très important. Ma copropriété est relativement petite avec vingt logements et il y a neuf places de parking au premier sous-sol.

Dans un premier temps, une étude va être votée pour savoir si cette création est possible mais rien que le coût de cette étude s'avère exorbitant...

J'ai peur que l'unique voix du crédit mutuel fasse voter ces travaux et nous condamne, nous propriétaires du premier sous-sol à sortir énormément d'argent ce qui me mettrait dans la panade...

Je précise que j'ai un véhicule citadin qui accède très facilement au parking comme nombre de mes voisins même si celui-ci s'avère un peu étroit..

J'ai la réunion du syndic ce lundi et je ne suis pas très confiant, qu'en pensez-vous? Y aurait-il éventuellement des recours?

Merci..